



la Chambre de commerce
du Montréal métropolitain

Mieux planifier et intégrer : pour une immigration économique prévisible, alignée sur les besoins du Québec et de sa métropole

.....

Présenté à la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre de la consultation sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029

14 août 2025

Table des matières

Sommaire	3
Synthèse des recommandations	3
Préambule.....	5
Contexte	5
1. Veiller à ce que les seuils d’immigration répondent aux défis économiques et démographiques	10
2. Assurer une meilleure prévisibilité des politiques d’immigration	12
3. Définir et renforcer la capacité d’accueil du Québec.....	14
4. Préserver la compétitivité et l’attractivité internationale de la métropole	16
Conclusion	18

Sommaire

Depuis plusieurs années, le Québec mise sur une immigration permanente, qualifiée et rigoureusement sélectionnée pour répondre aux besoins du marché du travail et soutenir sa croissance économique. Au-delà de leur apport économique, les immigrants enrichissent notre société par la diversité de leurs parcours, dynamisant les milieux entrepreneurial, universitaire, social et culturel. Dans le cadre de la consultation sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (ci-après « la Chambre ») prend acte des baisses proposées en matière d'immigration permanente et temporaire. Elle plaide pour une approche pragmatique, fondée sur les besoins économiques et la capacité réelle d'intégration du Québec. Ainsi, la Chambre recommande de viser un minimum de 45 000 admissions permanentes par année, un seuil de base qui devra être ajusté en fonction de l'évolution du marché du travail.

Par ailleurs, la réduction annoncée de l'immigration temporaire nécessite de faire preuve de prudence. Dans un contexte de pénurie persistante de main-d'œuvre, il est impératif de maintenir une passerelle claire, prévisible et accessible entre immigration temporaire et permanente, notamment par le biais du Programme de l'expérience québécoise (PEQ), tout en assurant un cadre réglementaire stable et efficace pour le recrutement international. Les entreprises considèrent la réduction de la lourdeur administrative et l'accélération du traitement des demandes comme des leviers essentiels pour soutenir leur compétitivité.

La capacité d'accueil du Québec doit être renforcée par des actions ciblées, notamment en matière de logement, de francisation et d'intégration. La pénurie de logements ne doit pas justifier une baisse des seuils, mais plutôt pousser à des actions concrètes visant à augmenter l'offre en habitation. Il faut aussi continuer à soutenir les organismes de francisation pour répondre à la demande. Enfin, Montréal, métropole du savoir et pôle économique du Québec, doit pouvoir rivaliser avec les grandes villes internationales dans la course mondiale aux talents. Qu'il s'agisse d'étudiants internationaux ou de travailleurs qualifiés, leur présence est indispensable au dynamisme scientifique, technologique et économique de la métropole. Dans cette perspective, il faut éviter toute mise en concurrence entre Montréal et les régions. Pour préserver son attractivité et sa capacité d'innovation, il est essentiel que les politiques d'immigration soutiennent pleinement le rôle de Montréal comme moteur de croissance et d'influence à l'échelle internationale.

Synthèse des recommandations

Recommandation 1 : Atteindre au moins 45 000 admissions pour l'immigration permanente par année – conformément au scénario le plus ambitieux présenté par le gouvernement – en conservant la flexibilité nécessaire pour relever ce seuil selon l'évolution des besoins du marché du travail et de la capacité à bien intégrer les immigrants.

Recommandation 2 : Faciliter la transition du statut temporaire au statut permanent des travailleurs étrangers temporaires qui démontrent une volonté d'intégration réussie, notamment en rétablissant le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) destiné aux étudiants et aux travailleurs.

Recommandation 3 : Assurer un cadre prévisible aux entreprises en ce qui a trait aux normes encadrant le recrutement de talents internationaux en :

- a) présentant un cadre de planification de l'immigration clair, comprenant une évaluation périodique des besoins selon les secteurs d'activité et les régions;
- b) communiquant en amont tout changement apporté aux politiques d'immigration, afin de permettre aux entreprises et aux travailleurs de s'ajuster dans des délais réalistes et prévisibles.

Recommandation 4 : Faciliter le recrutement international et accélérer le traitement des demandes d'immigration pour maintenir la compétitivité du Québec en :

- a) déployant les ressources humaines et financières nécessaires afin d'augmenter la capacité de traitement des demandes au sein des instances concernées;

- b) assurant une collaboration étroite avec le gouvernement du Canada afin d'optimiser les processus, de garantir un traitement plus fluide et prévisible des dossiers et d'assurer l'alignement avec les nouvelles cibles retenues par les deux ordres de gouvernement.

Recommandation 5 : Procéder à une analyse approfondie de la capacité d'accueil du Québec et mettre en place un plan transversal, en collaboration avec les parties prenantes, pour identifier les leviers d'amélioration et les indicateurs clés à suivre.

Recommandation 6 : Mettre en place une stratégie spécifique visant à augmenter l'immigration de travailleuses et travailleurs qualifiés dans les métiers de la construction, en lien direct avec les objectifs de rehaussement de l'offre de logements dans la métropole.

Recommandation 7 : Bonifier l'offre de services en francisation pour les immigrants en collaboration avec l'écosystème d'accompagnement, afin d'améliorer leur intégration au marché du travail et à la société québécoise.

Recommandation 8 : Tenir compte de la concurrence internationale dans l'élaboration des critères d'immigration économique, afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de main-d'œuvre dans les grandes régions urbaines comme Montréal et de garantir un traitement équitable entre les territoires.

Recommandation 9 : Éviter la concurrence entre la métropole et les régions pour l'attraction de talents internationaux au Québec.

Recommandation 10 : Protéger le positionnement international de Montréal comme métropole du savoir :

- Éviter l'imposition de quotas qui viendraient restreindre de façon arbitraire l'admission d'étudiants internationaux, en particulier aux cycles supérieurs, et qui pourraient compromettre la vitalité intellectuelle, scientifique et économique de la métropole.

Préambule

Forte d'un réseau de 8 000 membres, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (ci-après « la Chambre ») agit sur trois fronts : elle porte la voix du milieu des affaires de la métropole, offre des services spécialisés aux entreprises et à leurs employés et mène des initiatives d'impact pour renforcer l'environnement d'affaires. Depuis 200 ans, elle intervient dans des dossiers déterminants pour la prospérité des entreprises et de la métropole. Avec l'appui de ses spécialistes, la Chambre vise à accélérer la création et la croissance des entreprises de toutes tailles, ici et à l'international.

Contexte

Depuis plus de quinze ans, la Chambre se mobilise activement pour répondre aux enjeux liés aux politiques d'immigration et à l'intégration des personnes immigrantes. Elle a pris part à de nombreuses consultations publiques sur le sujet, rappelant le rôle essentiel que joue la métropole comme lieu d'accueil et d'intégration. En parallèle, la Chambre a déployé une série d'initiatives visant à favoriser l'intégration des nouveaux arrivants, notamment par l'entremise de ses services de francisation et de son programme « J'apprends le français », qui soutiennent l'intégration linguistique et professionnelle des immigrants, avec l'appui du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

Outre ses services aux entreprises et aux travailleurs, la Chambre a produit de nombreux mémoires et études sur l'apport des immigrants à l'économie et sur leur contribution à l'écosystème entrepreneurial et à la richesse culturelle de la société québécoise.

Lors du dernier cycle de consultation du gouvernement du Québec en 2023, la Chambre recommandait d'établir les seuils annuels d'immigration permanente à 60 000 admissions.

Rappelons que le Québec a accueilli 52 800 immigrants permanents en 2023 et 59 400 en 2024¹, et que ce nombre pourrait atteindre 66 500 en 2025². Dans le cadre de ses représentations, la Chambre a toujours donné son appui à la volonté du gouvernement de s'assurer de bien sélectionner les immigrants en fonction des besoins du marché du travail et de développer et soutenir adéquatement des initiatives favorisant leur intégration, notamment sur le plan linguistique.

En parallèle, considérant l'importance des étudiants internationaux pour l'économie du Grand Montréal, la Chambre a pris part aux consultations entourant le projet de loi 74, visant à encadrer cette catégorie d'immigrants. Elle y a défendu la nécessité d'un encadrement clair, stable et prévisible, en insistant sur l'apport significatif des étudiants internationaux à la vitalité économique et sociale du Québec. Ce dossier est d'autant plus stratégique pour la métropole, ville qui concentre des établissements d'enseignement supérieur de calibre mondial et qui attire des cerveaux parmi les plus brillants de la planète.

La Chambre s'est également prononcée sur l'importance d'admettre en continu les personnes sélectionnées au moyen du Programme de l'expérience québécoise (PEQ), notamment le volet Diplômés du Québec, déjà bien intégrées à notre société. Elle a communiqué ses inquiétudes suivant la décision du gouvernement de suspendre sans préavis, le 31 octobre 2024, le volet Diplômés du PEQ. Elle a également pris acte en juin dernier de la suspension du volet Travailleurs de ce même programme.

Le 5 juin 2025, le ministre de l'Immigration, la Francisation et l'Intégration (MIFI) a déposé les orientations gouvernementales pour la planification de l'immigration 2026-2029. Ces orientations proposent une réduction des niveaux d'immigration permanente, une priorisation des immigrants maîtrisant le français et une majorité des admissions permanentes ciblant des personnes déjà présentes au Québec.

¹ Institut de la statistique du Québec. *Immigrants selon la catégorie d'admission, Québec, 1980-2024*. 2024. En ligne. https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/immigrants-selon-categorie-immigrants-quebec#tri_type=2199.

² Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. *Plan d'immigration du Québec 2025*. 2024. En ligne. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-immigration/PL_immigration_2025_MIFI.pdf.

Les trois scénarios envisagés pour les seuils d'immigration permanente présentent des seuils inférieurs aux niveaux des dernières années :

- Scénario 2A : **25 000 admissions annuelles**, soit une réduction d'environ **50 %** par rapport à la moyenne 2019-2024
- Scénario 2B : **35 000 admissions annuelles**, soit une réduction d'environ **30 %** par rapport à la moyenne 2019-2024
- Scénario 2C : **45 000 admissions annuelles**, soit une réduction d'environ **10 %** par rapport à la moyenne 2019-2024

Par ailleurs, la Chambre prend acte de l'approche du gouvernement du Québec qui, pour la première fois, introduit des cibles pour l'immigration temporaire. Le gouvernement propose une réduction du nombre de personnes titulaires de permis dans le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et le Programme des étudiants étrangers (PEE), et demande au gouvernement fédéral une réduction du nombre de demandeurs d'asile et de titulaires de permis dans le cadre du Programme de mobilité internationale (PMI).

La réduction estimée de l'immigration temporaire est non négligeable :

- Baisse estimée de **13 %** d'ici 2029 pour les permis d'études et de travail sous la responsabilité conjointe du Québec et du fédéral (de 200 495 titulaires de permis en 2024 à 175 100 en 2029).
- Baisse de **52 %** d'ici 2029 du nombre de résidents temporaires sous responsabilité exclusivement fédérale (demandeurs d'asile et titulaires d'un permis dans le cadre du PMI) pour atteindre 200 000 en 2029, par rapport à 416 000 en 2024.
 - Cette baisse serait concentrée à Montréal et à Laval à la demande du gouvernement du Québec.

Ce mémoire présente les recommandations de la Chambre dans le cadre de la consultation. Elles sont destinées à assurer une sélection et une intégration optimales des immigrants économiques.

Introduction

Juste avant le début de la pandémie, le Québec et sa métropole traversaient une période de prospérité économique. Le taux de chômage était à son plus bas depuis près de 40 ans, à 5,1 % en 2019³. Cette croissance économique se traduisait par une forte création d'emplois et une hausse importante des besoins de main-d'œuvre.

Après la pandémie, le Québec a connu une période de relance économique marquée par un taux de chômage historiquement bas de 4,3 % en 2022⁴. Cette reprise a mis en lumière l'ampleur des besoins en main-d'œuvre dans l'ensemble de l'économie québécoise. Cette dynamique positive du marché de l'emploi a eu lieu alors que se matérialisaient les conséquences du resserrement démographique causé par le vieillissement de la population.

D'importants besoins de main-d'œuvre se font toujours sentir sur tout le territoire, et ce, dans pratiquement tous les secteurs de l'économie, malgré le ralentissement de la croissance.

Des besoins de main-d'œuvre persistants malgré un ralentissement économique

Aujourd'hui, le Québec traverse une période d'incertitude économique liée au contexte géopolitique et à la guerre tarifaire. Cette situation devrait entraîner un ralentissement de la croissance du PIB, estimée à 0,9 %

³ Institut de la statistique du Québec. *Indicateurs du marché du travail chez les personnes immigrantes et celles nées au Canada, résultats selon le genre, 2006-2024*. Québec, Ontario et Canada. 2025. En ligne. https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/3146#tri_tertr=1&tri_sexe=1.

⁴ *Idem*.

en 2025 et à 0,8 % en 2026⁵. Les effets se font déjà sentir sur le marché du travail, où le taux de chômage est passé de 5,3 % en 2024 à 5,9 % au Québec en juillet 2025⁶. Les effets sont plus prononcés chez les jeunes. Ainsi, le taux de chômage s'élève à 11,4 % en juillet 2025 chez les 15-24 ans, comparativement à 4,2 % chez les 25-54 ans et à 5,6 % chez les 55 ans et plus⁷. Cette situation est symptomatique du ralentissement économique actuel, puisque les jeunes sont généralement les premiers à être affectés en période de repli du marché du travail.

Malgré cette récente hausse du taux de chômage, le marché du travail demeure sous tension. La résilience de l'économie du Québec, combinée au resserrement démographique, fait en sorte que la rareté de la main-d'œuvre est toujours bien présente dans plusieurs secteurs.

On dénombrait toujours 115 515 postes vacants au Québec au premier trimestre de 2025, dont 32 730 à Montréal (région administrative), soit 28 % des besoins de main-d'œuvre au Québec⁸. Ce taux est toutefois en baisse au Québec et à Montréal.

Dans la région métropolitaine de Montréal, la plus récente estimation de la CMM indique qu'au dernier trimestre de 2024, le taux de postes vacants s'élevait à 3,2 %, comparativement à 3,4 % dans le reste du Québec (hors Grand Montréal). Cela démontre que la métropole et le reste du Québec sont aux prises avec des niveaux élevés de postes vacants. À l'échelle nationale, Montréal se classe au deuxième rang des métropoles canadiennes pour le taux de postes vacants le plus élevé (3,2 %), derrière Vancouver (3,4 %) et devant Toronto (2,6 %), selon la CMM⁹.

Dans ce contexte de pénurie persistante de travailleurs, les entreprises se sont adaptées : elles ont recruté plus de travailleurs temporaires, accéléré l'automatisation de leurs processus et repensé leurs opérations afin d'en augmenter la productivité.

Tableau 1 : Postes vacants, ensemble du Québec et Montréal (agglomération)¹⁰

	T1 2020	T1 2021	T1 2022	T1 2023	T1 2024	T1 2025
Nombre de postes vacants, ensemble du Québec	129 785	147 505	224 290	196 515	143 375	115 515
Nombre de postes vacants, Montréal¹¹	43 725	46 470	71 180	62 485	41 860	32 730

La Chambre a mené un coup de sonde exclusif auprès des entreprises de son réseau pour dresser un portrait actuel des besoins de main-d'œuvre et des perceptions à l'égard des politiques d'immigration¹². **Ce coup de sonde révèle que 68 % des répondants vivent des défis en raison de la rareté de la main-d'œuvre. De plus, la situation s'est aggravée pour la majorité (60 %) d'entre eux au cours de la dernière année.** Nos consultations indiquent que les difficultés de recrutement sont présentes dans la plupart des niveaux de qualification, comme l'indique le graphique 1.

⁵ Desjardins, Études économiques. *Point de vue économique : Les provinces en position inégale dans un contexte commercial changeant*. 2025. En ligne. <https://www.desjardins.com/content/dam/pdf/fr/particuliers/epargne-placements/etudes-economiques/canada-previsions-provinces-3-juin-2025.pdf>

⁶ Moyennes mobiles de 3 mois. Source : Institut de la statistique du Québec. *Indicateurs mensuels : emploi et taux de chômage par région administrative*. 2025. <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/indicateurs-mensuels-emploi-et-taux-de-chomage-par-region-administrative>.

⁷ Institut de la statistique du Québec. *Résultats de l'Enquête sur la population active pour le Québec au mois de juillet 2025*. 2025. En ligne. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/resultats-de-lenquete-sur-la-population-active-pour-le-quebec/publication/resultats-enquete-population-active-quebec-juillet-2025>.

⁸ Institut de la statistique du Québec. *Nombre de postes vacants, taux de postes vacants et salaire horaire moyen des postes vacants, données trimestrielles non désaisonnalisées, régions administratives et ensemble du Québec*. 2025. En ligne. https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/nombre-taux-horaire-moyen-postes-vacants-donnees-trimestrielles-non-desaisonnalisees#tri_es=11512

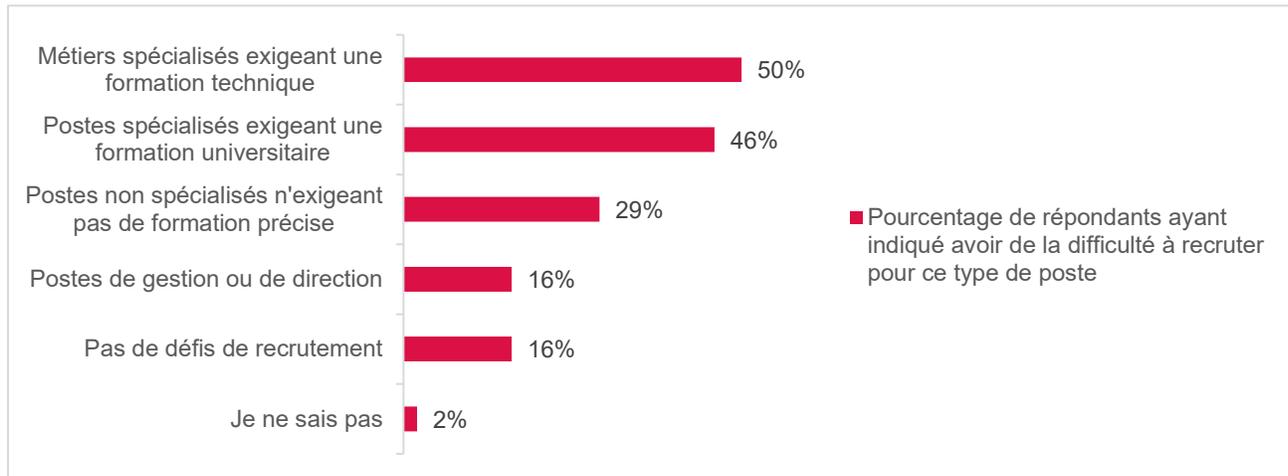
⁹ Communauté métropolitaine de Montréal. *Taux de postes vacants*. 2024. En ligne. <https://indicateurs-vitaux.cmm.qc.ca/developpement-economique/taux-de-postes-vacants/>.

¹⁰ Institut de la statistique du Québec. *Nombre de postes vacants, taux de postes vacants et salaire horaire moyen des postes vacants, données trimestrielles non désaisonnalisées, régions administratives et ensemble du Québec*. 2025. En ligne. https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/nombre-taux-horaire-moyen-postes-vacants-donnees-trimestrielles-non-desaisonnalisees#tri_es=11512

¹¹ Ces données sont pour la région administrative de Montréal seulement. Les chiffres seraient plus élevés pour l'ensemble du Grand Montréal qui comprend aussi Laval, Longueuil ainsi que les couronnes sud et nord.

¹² Coup de sonde intitulé « Coup de sonde express : exprimez-vous sur l'accès à la main-d'œuvre qualifiée et les besoins en matière d'immigration », mené en ligne du 23 juillet au 4 août 2025, auprès de 187 répondants.

Graphique 1 : Types de postes pour lesquels les entreprises indiquent éprouver des difficultés de recrutement¹³



Q : Pour quels types de postes éprouvez-vous le plus de difficulté de recrutement?

Une immigration bien planifiée et bien intégrée fait partie de la solution

Face à ces défis, le recrutement de talents issus de l'immigration représente une solution incontournable pour de nombreuses entreprises. Depuis plusieurs années, celles-ci portent une attention particulière à l'intégration et à la francisation des immigrants.

En parallèle, rappelons que pour dynamiser l'économie canadienne et québécoise, les gouvernements ont exprimé leur ambition de bâtir une économie plus forte, plus résiliente et plus autonome. Pour concrétiser cette ambition, l'accent a été mis sur l'accélération des investissements en infrastructures et dans les grands projets industriels. Les besoins en main-d'œuvre qualifiée seront considérables pour réaliser ces projets. Il suffit de penser au Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec, qui nécessitera 35 000 travailleurs qualifiés en moyenne pour sa mise en œuvre¹⁴. Le défi est de taille quand on sait que l'industrie de la construction fait déjà face à une pénurie de main-d'œuvre structurelle très prononcée.

Enfin, l'apport en talents internationaux est tout aussi essentiel pour assurer la compétitivité des entreprises des secteurs stratégiques en plein essor.

Les besoins soutenus en main-d'œuvre trouvent principalement leur source dans un phénomène démographique structurel : le vieillissement de la population québécoise. Le resserrement démographique déjà observé depuis de nombreuses années au Québec poursuit sa trajectoire. La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus au Québec (21,1 %) demeure supérieure à la moyenne du reste du Canada (18,3 %) ¹⁵. Ce vieillissement démographique a deux effets principaux.

- D'abord, la croissance démographique du Québec repose désormais essentiellement sur l'immigration internationale alors que le nombre de décès a dépassé le nombre de naissances en 2024. L'importance de l'immigration internationale pour la croissance démographique s'observe aussi à Montréal.

¹³ Selon les réponses à la question « Pour quels types de postes éprouvez-vous le plus de difficulté de recrutement, le cas échéant? » de notre coup de sonde.

¹⁴ Hydro-Québec. *Vers un Québec décarboné et prospère Plan d'action 2035 | Aide-mémoire*. 2025. En ligne. <https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/sommaire-plan.pdf>

¹⁵ Institut de la statistique du Québec. *Le bilan démographique du Québec. Édition 2025*. 2025. En ligne. <https://statistique.quebec.ca/en/fichier/bilan-demographique-quebec-edition-2025.pdf>

Tableau 2 : Composantes de la croissance démographique, Montréal (agglomération)¹⁶

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Population totale	2 061 967	2 015 879	2 035 975	2 109 525	2 200 807
Accroissement naturel	3 861	5 148	4 507	3 461	3 494
Solde migratoire international¹⁷	43 133	7 465	59 090	106 002	118 826
Solde migratoire interrégional	-35 931	-48 257	-34 469	-25 701	-24 626
Solde migratoire interprovincial	-4 434	-4 941	-8 675	-9 752	-5 857

Comme le montre le tableau 2, l'immigration internationale (permanente et temporaire) soutient la croissance démographique de Montréal, étant donné les soldes migratoires interrégional et interprovincial négatifs et le faible accroissement naturel. Le tableau démontre la forte baisse du solde migratoire international lié à la pandémie et le rattrapage qui a suivi les années suivantes.

- Ensuite, les départs à la retraite anticipés pour la génération des baby-boomers nécessiteront de pourvoir près d'un million et demi de postes entre 2024 et 2033¹⁸.
- Ce sont là des besoins majeurs en main-d'œuvre qui devront être comblés pour près du quart par la future population immigrante permanente¹⁹.

Le vieillissement démographique a d'autres impacts sur l'économie québécoise. La demande pour les services publics s'accroît, notamment dans les secteurs de la santé, du soutien à domicile et des soins de longue durée. Cette tendance exerce une pression croissante sur les finances publiques. Par ailleurs, la décroissance de la population active entraîne une diminution du bassin de travailleurs disponibles, accentuant l'importance d'augmenter la productivité et de maintenir le niveau de vie de la population.

Depuis plusieurs années, le Québec mise donc sur une immigration permanente, qualifiée et soigneusement sélectionnée pour répondre à ses besoins économiques. **Les données des dernières années démontrent le succès de cette approche :**

- **Le taux d'emploi des immigrants reçus au Québec et âgés de 25 à 54 ans est à la hausse, passant de 78,9 % à 83,2 % entre décembre 2019 et décembre 2024²⁰.**
- **Par ailleurs, la connaissance du français chez les immigrants de la catégorie économique a connu une progression marquée, passant de 63,6 % en 2015 à 80,6 % en 2024²¹.**

¹⁶ Institut de la statistique du Québec. *Fiches démographiques régionales en 2024*. 2025. En ligne. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/fiches-demographiques-regionales-2024-donnees.xlsx>.

¹⁷ Le solde migratoire international correspond à la somme des immigrants admis (immigrants permanents) et au solde des immigrants non permanents, moins le nombre d'émigrants nets.

¹⁸ Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. *État d'équilibre du marché du travail à court et moyen termes. Édition 2024*. 2024. En ligne. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/Diagnostic_516_Professions_VF.pdf

¹⁹ *Idem*.

²⁰ Statistique Canada. *Tableau 14-10-0082-01 Caractéristiques de la population active selon le statut d'immigrant, moyennes mobiles de trois mois, données non désaisonnalisées, inactif*. 2025. En ligne. [Tableau 14-10-0082-01 Caractéristiques de la population active selon le statut d'immigrant, moyennes mobiles de trois mois, données non désaisonnalisées, inactif](https://tableau14-10-0082-01.caracteristiques-de-la-population-active-selon-le-statut-d-immigrant-moyennes-mobiles-de-trois-mois-donnees-non-deseasonnalisees)

²¹ Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029 – Cahier de consultation*. 2025. En ligne. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/planif-pluriannuelle/CAH_CahierConsultation_PlanifPluri2026_29_FR_FIN.pdf

- **L'immigration contribue également au renforcement du capital humain du Québec : 44 % des immigrants âgés de 25 à 64 ans et 58,6 % des résidents non permanents possèdent un diplôme universitaire, alors que cette proportion est de 25 % chez les non-immigrants²².**

Il suffit d'observer le parcours de certains entrepreneurs issus de l'immigration pour constater leur contribution à la vitalité économique du Québec, qu'il s'agisse d'Aldo Bensadoun, fondateur franco-marocain de l'enseigne ALDO, de Foutsé Khomh, chercheur camerounais et bâtisseur de l'écosystème québécois de l'intelligence artificielle, ou de Lauren Rathmell, Américaine d'origine et cofondatrice des Fermes Lufa, pionnière mondiale de l'agriculture urbaine sur les toits. Ces exemples illustrent une tendance bien documentée : selon l'Indice entrepreneurial 2024, les personnes immigrantes entreprennent deux fois plus de démarches de création ou de reprise d'entreprises que les natifs québécois²³.

Au-delà de leur apport économique, les immigrants contribuent à la vitalité sociale et culturelle du Québec par la diversité de leurs parcours, de leurs expériences et de leurs cultures.

Enfin, bien que la région métropolitaine demeure la principale destination des immigrants au Québec (plus de 76,5 % d'entre eux s'y sont établis en 2024 comparativement à 23,5 % en région²⁴), l'immigration représente également un levier essentiel pour soutenir la vitalité économique des régions.

1. Veiller à ce que les seuils d'immigration répondent aux défis économiques et démographiques

Depuis 2016, la Chambre recommande au gouvernement provincial de cibler l'accueil de 60 000 nouveaux arrivants par année. Ce nombre tient compte de la volonté double de répondre aux besoins du marché du travail, notamment pour pallier la pénurie de main-d'œuvre en région, ainsi que de conserver le poids démographique du Québec dans le Canada.

- **Rappelons que le Québec a accueilli 52 800 immigrants permanents en 2023 et 59 400 en 2024, et qu'il est estimé qu'on atteindra le nombre de 66 500 en 2025.**

La pénurie de main-d'œuvre est bien réelle. Le principal indicateur, le nombre de postes vacants, le démontre bien, autant dans le Grand Montréal que dans le reste du Québec.

En effet, selon les prévisions du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le Québec devra intégrer 336 000 travailleurs issus de l'immigration permanente entre 2024 et 2033²⁵. Une baisse prononcée des seuils d'immigration permanente, pour plusieurs années consécutives, ne serait donc ni souhaitable ni tenable au regard des réalités économiques.

Cette préoccupation est partagée par le milieu des affaires :

- **Notre dernier coup de sonde indique que 74 % des répondants se disent inquiets ou très inquiets d'une baisse des niveaux d'immigration permanente.**
- **De plus, 50 % sont favorables à une augmentation des seuils actuels, et 27 % à leur maintien.**

Ces résultats confirment que les entreprises anticipent des impacts négatifs liés à la baisse de l'immigration économique. La Chambre tient donc à souligner que les scénarios à l'étude dans la présente consultation

²² Institut de la statistique du Québec. *Les titulaires d'un grade universitaire au Québec : ce qu'en disent les données du Recensement de 2021*. 2025. En ligne. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/titulaires-grade-universitaire-recensement-2021-population-immigreee.pdf>

²³ Mejia, J.H., Safa, N., Rosa, J.G. et Cisneros, L., avec la collaboration d'Alstream, K., Delorme, R. et Agredano, F. (2024). *Indice entrepreneurial québécois 2024 : Y a-t-il un virage dans les tendances entrepreneuriales? Réseau Mentorat, La Sphère HEC Montréal, Léger*. Montréal, QC, p. 121.

²⁴ Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. *Présence 2024 : Présence et portraits régionaux en 2024 des personnes immigrantes admises au Québec de 2013 à 2022*. 2024. En ligne. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Presence_portraits_regionaux_2024_personnes_immigrantes_admises_2013-2022.pdf

²⁵ Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. *État d'équilibre du marché du travail à court et moyen termes. Édition 2024*. 2024. En ligne. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/Diagnostic_516_Professions_VF.pdf

pourraient fragiliser l'économie et les entreprises, notamment si les deux seuils les plus faibles étaient retenus (de 25 000 ou de 35 000).

Nous prenons acte des scénarios proposés par le gouvernement du Québec. Considérant qu'ils sont inférieurs au nombre d'immigrants permanents accueillis au cours des trois dernières années, nous craignons que même l'atteinte du seuil le plus élevé présenté — soit le scénario 2C à 45 000 admissions permanentes — soit insuffisante pour répondre aux besoins sur le marché du travail.

Ainsi, l'accueil de 45 000 immigrants par année nous semble être un seuil minimal à atteindre, qui devra être bonifié si l'évolution des besoins sur le marché du travail l'exige. Nous sommes partisans d'une approche pragmatique. Le seuil devrait être établi en se basant sur deux éléments : les besoins de l'économie du Québec et la capacité à bien intégrer les immigrants.

Recommandation 1 : Atteindre au moins 45 000 admissions pour l'immigration permanente par année – conformément au scénario le plus ambitieux présenté par le gouvernement – en conservant la flexibilité nécessaire pour rehausser ce seuil selon l'évolution des besoins du marché du travail et de la capacité à bien intégrer les immigrants.

L'apport des talents internationaux est stratégique pour tout le territoire du Québec, autant dans le secteur privé que public. En effet, il y a un fort risque que la croissance de la force de travail ne soit pas en mesure de suivre le rythme de la croissance des besoins en services publics exprimés par la population. En parallèle, les entreprises de la province doivent avoir accès aux effectifs dont elles ont besoin.

Le rôle stratégique des travailleurs étrangers temporaires

Les travailleurs étrangers temporaires représentent une ressource indispensable pour les entreprises afin de répondre efficacement à des besoins spécifiques. En effet, ces travailleurs, dans le cadre de leurs permis de travail temporaires, ne sont pas soumis, par exemple, aux mêmes exigences linguistiques que les candidats à l'immigration permanente. Ainsi, ils peuvent répondre à la demande immédiate et aider les entreprises à s'adapter plus rapidement aux fluctuations du marché, aux périodes de pointe saisonnières ou aux projets spécifiques à court terme. La présence des travailleurs étrangers temporaires permet de garder un équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre, évitant ainsi des déséquilibres préjudiciables à la productivité des entreprises.

La Chambre prend acte de la volonté du gouvernement de réduire les volumes d'immigration temporaire, à la suite d'une croissance particulièrement marquée au cours des dernières années. Elle tient néanmoins à souligner l'importance d'une approche graduelle et rigoureuse, d'autant plus essentielle dans le contexte où le Québec envisage également une réduction de l'immigration permanente. Une telle convergence de décisions pourrait restreindre de manière abrupte l'accès à une main-d'œuvre essentielle dans plusieurs secteurs stratégiques de notre économie. Nos entreprises ont un impératif de prévisibilité pour planifier leurs opérations, adapter leurs modèles d'affaires et amorcer des transitions vers l'automatisation ou l'amélioration de la productivité – des processus qui nécessitent à la fois du temps, des investissements importants et un accompagnement.

De plus, la Chambre réitère l'importance de maintenir une passerelle claire, prévisible et accessible entre l'immigration temporaire et l'immigration permanente. Il est important de souligner que la transition d'un statut temporaire à un statut permanent ne représente aucune pression additionnelle sur la capacité d'accueil du Québec. Ces catégories de talents sont déjà installées, logées, intégrées à la société et actives sur le marché du travail ou dans les établissements d'enseignement. **Faciliter leur passage vers la résidence permanente permet donc de consolider un capital humain déjà présent, sans générer de nouveaux besoins en matière de logement, de services publics ou d'intégration initiale.**

En effet, les données démontrent que les personnes immigrantes ayant d'abord séjourné au Québec à titre temporaire, que ce soit comme étudiants internationaux ou travailleurs étrangers, présentent des taux d'intégration économique supérieurs à ceux des personnes arrivées directement comme résidents

permanents²⁶. Leur connaissance du marché du travail, leur maîtrise du français et leurs compétences reconnues au Québec constituent des atouts majeurs pour leur intégration durable. Dans le cas des étudiants, leurs années de formation représentent aussi un véritable bain immersif dans la culture québécoise.

La transition vers la résidence permanente peut être freinée par des délais administratifs longs et un manque de prévisibilité. Pensons aux résidents temporaires qui se sont retrouvés sans passerelle vers la résidence permanente à la suite du gel du volet Diplômés du PEQ ou du gel du Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ). Cette incertitude nuit à la rétention des talents et complique la planification des entreprises. Il est donc crucial de simplifier et d'accélérer les processus pour les personnes déjà établies au Québec, en particulier celles qui répondent à des besoins économiques identifiés.

Recommandation 2 : Faciliter la transition du statut temporaire au statut permanent des travailleurs étrangers temporaires qui démontrent une volonté d'intégration réussie, notamment en rétablissant le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) destiné aux étudiants et aux travailleurs.

Des enjeux prioritaires pour une immigration réussie

La Chambre insiste sur l'importance de dépasser le débat strictement quantitatif autour des seuils d'immigration pour recentrer la discussion sur les enjeux fondamentaux qui déterminent le succès de notre politique d'immigration. Il est impératif de mettre en place un cadre stable, cohérent et prévisible, permettant à la fois de répondre aux besoins du marché du travail et de soutenir l'intégration durable des personnes immigrantes. La clarté des orientations et la constance des politiques sont des conditions essentielles pour assurer la mobilisation des employeurs et l'intégration réussie des travailleurs issus de l'immigration.

Les changements successifs dans les règles et les orientations des politiques d'immigration ont des impacts négatifs sur l'ensemble de l'économie. Ils contribuent au manque de prévisibilité, déjà soutenu, de l'environnement d'affaires. Cette incertitude pèse également sur les entreprises. D'ailleurs, **le coup de sonde de la Chambre révèle que :**

- **Plus des trois quarts des répondants (81 %) considèrent que les mesures visant à réduire les volumes d'immigration ont un impact négatif sur l'attractivité et l'économie du Grand Montréal.**
- **Pour plus de la moitié d'entre eux (58 %), les récentes restrictions liées à l'immigration permanente ont limité la capacité de leur entreprise à recruter des talents.**

Par ailleurs, des défis demeurent en matière d'intégration. Ces enjeux doivent être abordés de manière structurée et concertée, afin de garantir une immigration réussie et bénéfique pour l'ensemble de la société québécoise.

2. Assurer une meilleure prévisibilité des politiques d'immigration

La dernière année a été marquée par de nombreux changements dans les processus d'immigration, souvent appliqués de manière soudaine et sans préavis. Ces modifications ont accentué l'incertitude, tant pour les immigrants que pour les entreprises, dans un contexte déjà marqué par une forte instabilité.

²⁶ Pierre-Carl Michaud. *Planifier un atterrissage en douceur : analyse économique des enjeux en immigration au Québec*. 2025. En ligne. <https://cjp.hec.ca/wp-content/uploads/2025/05/final-assemble.pdf>

Plusieurs entreprises ont exprimé leur crainte de perdre des employés clés, déjà bien intégrés à leurs équipes, au détriment d'autres villes canadiennes comme Toronto. La Chambre partage pleinement cette préoccupation et l'a d'ailleurs exprimée à plusieurs reprises²⁷.

Bon nombre d'entreprises ont dû s'adapter à ces nouvelles règles dans un contexte déjà marqué par des défis importants tels que les tensions liées à la guerre commerciale, l'inflation et la hausse des coûts d'exploitation. **Ainsi, plus de la moitié des répondants à notre coup de sonde (51 %) ont dû modifier leurs stratégies de recrutement en raison de changements soudains dans les politiques d'immigration.**

Le besoin de prévisibilité concerne autant les programmes d'immigration que les voies d'accès menant à la résidence permanente. Il est donc essentiel que les critères et processus d'accès à ce statut soient tous aussi clairs, transparents et prévisibles que possible.

Plusieurs leviers existent pour améliorer la prévisibilité. Tout d'abord, toute modification importante aux programmes ou aux critères d'immigration devrait être accompagnée d'une consultation des parties prenantes et d'un préavis clair. La région du Grand Montréal regroupe une concentration de secteurs économiques de pointe qui attirent les meilleurs talents internationaux dans des domaines tels que l'intelligence artificielle, les sciences de la vie et les technologies de la santé. Les processus d'immigration ne doivent pas devenir un obstacle qui prive le Québec de talents stratégiques pour son économie.

Nous invitons le gouvernement à évaluer la mise en place d'une entité mandatée d'émettre au MIFI des recommandations relatives à l'immigration économique, selon une évaluation périodique des besoins du marché du travail, en étroite collaboration avec les entreprises et les experts du secteur. Une telle entité permettrait d'appuyer les décisions publiques à partir de données actualisées et d'indicateurs sectoriels et régionaux précis et d'intervenir rapidement lorsque des ajustements sont requis.

Recommandation 3 : Assurer un cadre prévisible aux entreprises en ce qui a trait aux normes encadrant le recrutement de talents internationaux en :

- a) présentant un cadre de planification de l'immigration clair, comprenant une évaluation périodique des besoins selon les secteurs d'activité et les régions;***
- b) communiquant en amont tout changement apporté aux politiques d'immigration, afin de permettre aux entreprises et aux travailleurs de s'ajuster dans des délais réalistes et prévisibles.***

En parallèle, notre coup de sonde indique que les deux principaux leviers sur lesquels devrait agir le gouvernement pour permettre aux entreprises d'avoir accès à la main-d'œuvre nécessaire à notre prospérité économique sont les suivants : **1) réduire la lourdeur réglementaire, bureaucratique et administrative (65 %), puis 2) faciliter le recrutement international et accélérer le traitement des demandes d'immigration (44 %).**

La Chambre recommande au gouvernement de procéder à une analyse fine de sa capacité d'assurer un traitement rapide des dossiers. Pour y arriver, le gouvernement ne doit pas hésiter à y consacrer les ressources humaines et financières nécessaires.

Recommandation 4 : Faciliter le recrutement international et accélérer le traitement des demandes d'immigration pour maintenir la compétitivité du Québec en :

- a) déployant les ressources humaines et financières nécessaires afin d'augmenter la capacité de traitement des demandes au sein des instances concernées;***

²⁷ CCMM. La Chambre s'inquiète des changements sans préavis du gouvernement du Québec concernant l'immigration permanente. 2024. En ligne. <https://www.ccm.ca/fr/medias/la-chambre-sinquiete-des-changements-sans-preavis-du-gouvernement-du-quebec-concernant-limmigration-permanente/>

b) assurant une collaboration étroite avec le gouvernement du Canada afin d'optimiser les processus, de garantir un traitement plus fluide et prévisible des dossiers et d'assurer l'alignement avec les nouvelles cibles retenues par les deux ordres de gouvernement.

3. Définir et renforcer la capacité d'accueil du Québec

Le débat sur les seuils d'immigration tourne régulièrement autour du concept diffus de la « capacité d'intégration » de la société québécoise. Lors du dernier cycle de consultations en 2023, la Chambre avait recommandé de mieux définir la capacité d'intégration du Québec et de consulter les parties prenantes dans le développement de pistes de solutions pour l'améliorer.

Pour la consultation en cours, le gouvernement évoque une série de facteurs pertinents à l'intégration, tels que les infrastructures, la situation économique et la disponibilité des services publics et communautaires. Toutefois, aucun cadre d'analyse plus détaillé permettant d'évaluer cette capacité d'intégration n'a été présenté.

L'analyse de tous les angles définissant notre « capacité d'intégration » sort du cadre de ce mémoire. Nous croyons que le gouvernement devrait approfondir son analyse des facteurs qui permettront de bien réussir cette intégration. Il s'agit d'une étape nécessaire afin d'éclairer les discussions. La capacité d'accueil n'est pas non plus une donnée figée : elle est évolutive et devrait être renforcée par des actions ciblées et une mobilisation appropriée des parties prenantes.

Recommandation 5 : Procéder à une analyse approfondie de la capacité d'accueil du Québec et mettre en place un plan transversal, en collaboration avec les parties prenantes, pour identifier les leviers d'amélioration et les indicateurs clés à suivre.

Augmenter l'offre de logements dans le Grand Montréal

La disponibilité de logements est un élément essentiel à la capacité d'intégration du Québec. Or, le Québec et la région de Montréal font face à une pénurie de logements sans précédent. Les causes de cette pénurie sont multiples.

En 2023, la Chambre a publié une étude intitulée *Bâtir plus, plus vite, et mieux*²⁸. Elle démontre clairement qu'il faut accélérer la cadence des mises en chantier pour rééquilibrer le marché de l'habitation. Dans cette étude, la Chambre s'est basée sur un scénario de référence qui tient compte des facteurs démographiques et du nombre de logements locatifs additionnels nécessaires pour atteindre un taux d'inoccupation de 3 % (considéré comme le seuil d'équilibre du marché locatif). Nous avons intégré à ce calcul une hausse des seuils d'immigration (incluant le PEQ) à 69 000 immigrants par année. Afin de rétablir l'offre et la demande, il faudrait construire 23 100 logements par année d'ici 2041.

La réalité est que le Québec dispose des capacités nécessaires pour répondre à cette demande, puisque nous l'avons fait dans les années précédentes. **La pénurie de logements ne doit pas être un argument justifiant une diminution trop marquée du nombre d'immigrants économiques, surtout quand presque la moitié des candidats à la résidence permanente sont déjà installés et logés dans la province.**

²⁸ CCMM. *Bâtir plus, plus vite et mieux : Pour une stratégie de densification intelligente du Grand Montréal qui répond aux besoins d'habitation*. 2023. En ligne. <https://www.cmm.ca/fr/publications/etude/batir-plus-plus-vite-et-mieux-pour-une-strategie-de-densification-intelligente-du-grand-montreal/>

La Chambre a proposé plusieurs solutions adaptées au contexte du Grand Montréal pour atténuer la crise du logement et de l'abordabilité. Bien que cette question sorte du cadre de ce mémoire, nous invitons le gouvernement à poursuivre sa collaboration avec les décideurs municipaux et fédéraux pour rehausser l'offre de logements abordables.

En parallèle, plusieurs leviers permettraient d'accélérer les mises en chantier et le développement urbain dans le Grand Montréal. Notre étude de 2023 présente une série de propositions : à titre d'exemple, le gouvernement et les villes doivent poursuivre l'adaptation de leur cadre réglementaire pour promouvoir la densification intelligente et investir davantage dans la construction d'infrastructures publiques dans les zones à haute densité, essentielles pour permettre le développement de projets favorisant la mixité et l'inclusion :

- **Adopter et appliquer les grands principes d'aménagement de la densification intelligente.**
- **Fixer des seuils de densité minimaux pour les aires TOD et stratégiques.**
- **Adopter une fiscalité incitative à la densification des aires TOD et stratégiques du Grand Montréal.**
- **Financer davantage le logement social et abordable, ainsi que les infrastructures dans les aires TOD et stratégiques de la CMM.**

Par ailleurs, il faudra accueillir davantage de travailleurs qualifiés du secteur de la construction, un secteur névralgique pour rééquilibrer l'offre en habitation et où la pénurie de main-d'œuvre s'est aggravée au cours de la dernière année²⁹. Nous proposons d'augmenter l'immigration internationale qualifiée en construction, de développer des incitatifs afin d'attirer des jeunes dans l'industrie de la construction et d'adopter un plan d'action afin de favoriser l'automatisation et la numérisation (Building Information Modeling : BIM) dans l'industrie de la construction résidentielle.

Recommandation 6 : Mettre en place une stratégie spécifique visant à augmenter l'immigration de travailleuses et travailleurs qualifiés dans les métiers de la construction, en lien direct avec les objectifs de rehaussement de l'offre de logements dans la métropole.

Cette approche permettrait de contribuer concrètement à la résolution de la crise du logement, tout en favorisant une meilleure capacité d'accueil et d'intégration à moyen terme.

Réussir l'intégration et la francisation des immigrants

La Chambre réaffirme qu'en tant que société d'accueil, nous avons la responsabilité de créer les conditions de réussite pour celles et ceux qui choisissent le Québec, en particulier leur intégration linguistique. Cela implique notamment de garantir une offre suffisante de services en francisation, afin de favoriser la pleine participation économique et sociale des immigrants.

Dans cette optique, la Chambre salue les investissements annoncés par le gouvernement dans le budget 2025-2026, soit 141 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans pour la francisation, ainsi que 95 millions de dollars pour l'intégration linguistique, scolaire et sociale des nouveaux arrivants³⁰. Ces sommes témoignent d'une volonté affirmée de renforcer la capacité d'accompagnement des immigrants et répondent à un besoin bien identifié : en mars 2025, près de 25 000 personnes étaient sur une liste d'attente pour des cours de francisation³¹.

Toutefois, les organismes de francisation font face à un défi de taille : celui de répondre aux besoins d'un nombre croissant d'immigrants avec des ressources financières limitées. Les programmes gouvernementaux qui financent ces organismes sont encadrés par des normes et des plafonds budgétaires.

²⁹ Institut de la statistique du Québec. *Les postes vacants au Québec par trimestre*. 2025. En ligne. <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/postes-vacants-au-quebec-par-trimestre>

³⁰ Ministère des Finances. *Budget 2025-2026* : Pour un Québec fort. 2025. En ligne. https://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/budget/documents/Budget2526_PlanBudgetaire.pdf.

³¹ Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. *Francisation Québec - Nombre record de personnes francisées en 2024-2025*. 2025. En ligne. <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/francisation-quebec-nombre-record-de-personnes-francisees-en-2024-2025-62491>

Or, ces montants ne sont pas indexés à l'inflation. Cette absence d'indexation oblige les organismes à revoir à la baisse leurs objectifs de francisation au fil du temps, malgré une demande toujours croissante pour leurs services.

Pour répondre efficacement à la demande, il est essentiel d'adapter l'offre en francisation aux différents profils d'immigrants. Les résidents temporaires qui souhaitent apprendre le français doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement adapté, ce qui renforcera leurs chances d'obtenir la résidence permanente dans un contexte où les exigences linguistiques sont appelées à être rehaussées. De même, les services doivent également être maintenus et ajustés pour les résidents permanents qui maîtrisent moins bien le français.

Par ailleurs, la réussite de la francisation passe par le développement d'outils et de ressources adaptés aux réalités des différents secteurs et milieux de travail. Cela implique de concevoir des approches flexibles, tant sur le plan des horaires que des lieux de formation, et de miser sur les technologies numériques et l'intelligence artificielle (IA). D'ailleurs, Montréal possède un pôle d'expertise en éducation et en IA qui pourrait être mis à contribution pour franciser les nouveaux arrivants.

La Chambre a également développé une expertise pointue en matière de francisation à travers son programme « J'apprends le français », lancé en 2016 et soutenu par le gouvernement du Québec. Ce programme permet à des commerçants de développer leurs compétences linguistiques en étant jumelés à des étudiants agissant comme mentors. Ce modèle démontre l'efficacité d'une approche de francisation en milieu de travail, adaptée aux réalités professionnelles.

La Chambre recommande donc au gouvernement de poursuivre ses efforts en matière de francisation et d'intégration, en assurant une offre de services accessible, flexible et adaptée aux réalités des différents profils d'immigrants. Elle demeure déterminée à y contribuer.

Recommandation 7 : Bonifier l'offre de services en francisation pour les immigrants en collaboration avec l'écosystème d'accompagnement, afin d'améliorer leur intégration au marché du travail et à la société québécoise.

4. Préserver la compétitivité et l'attractivité internationale de la métropole

La concurrence internationale pour attirer les talents hautement qualifiés est vive à l'échelle des métropoles. Dans ce contexte, Montréal rivalise avec des centres urbains comme Toronto et Vancouver ou encore des métropoles américaines et européennes. Les personnes les plus qualifiées disposent souvent d'une mobilité internationale plus élevée : si elles ne trouvent pas de conditions favorables à Montréal, elles opteront pour d'autres grandes villes offrant de meilleures perspectives.

En parallèle, la concurrence pour les talents francophones s'est récemment accrue au Canada. Le Plan des niveaux d'immigration 2025-2027 d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada vise ainsi une augmentation du nombre d'admissions de nouveaux résidents permanents francophones hors Québec³².

Ainsi, le gel des demandes dans le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) observé récemment pour les régions administratives de Montréal et Laval constitue un précédent préoccupant. **D'ailleurs, 54 % des répondants à notre coup de sonde considèrent comme préoccupant, voire très préoccupant, que certains critères de sélection de l'immigration puissent pénaliser la région montréalaise.**

³² Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. *Plan des niveaux d'immigration 2025-2027*. 2024. En ligne. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugiés-citoyenneté/nouvelles/2024/10/plan-des-niveaux-dimmigration-2025-2027.html>.

Pour les entreprises implantées dans le Grand Montréal, ces restrictions compliquent la gestion du personnel, puisque les règles encadrant les travailleurs étrangers temporaires peuvent varier d'un établissement à l'autre. Ainsi, une entreprise du secteur aérospatial ou des sciences de la vie ayant des installations à Mirabel et à Montréal pourrait se voir imposer des exigences différentes pour l'embauche ou le renouvellement de permis, ce qui nuit à la fluidité de ses opérations et à sa capacité de planification.

Au premier trimestre de 2025, Montréal et Laval totalisaient plus de **38 500 postes vacants**, soit près du tiers de l'ensemble recensé dans la province. Ces données illustrent que les besoins de main-d'œuvre sont bien présents et appellent à des mesures qui renforcent l'attractivité de la métropole.

Recommandation 8 : Tenir compte de la concurrence internationale dans l'élaboration des critères d'immigration économique, afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de main-d'œuvre dans les grandes régions urbaines comme Montréal et de garantir un traitement équitable entre les territoires.

Montréal et les régions : partenaires, pas rivales

Toutes les entreprises, qu'elles soient situées dans la métropole ou en région, doivent pouvoir compter sur un bassin de talents correspondant à leurs besoins. La Chambre appuie la volonté du gouvernement de renforcer l'immigration en région, mais rappelle que cette régionalisation ne doit pas se faire au détriment de la métropole. Plutôt que de créer une concurrence entre entreprises québécoises pour recruter les mêmes talents internationaux, ou de créer des mesures qui distinguent Montréal des autres territoires, nous devons miser sur la complémentarité et l'essor entre nos régions économiques.

À cet effet, la Chambre soutient que la planification de l'immigration doit être réalisée en misant sur le renforcement des échanges et des synergies entre les entreprises du Québec. L'enjeu réel se situe plutôt à l'échelle internationale : il s'agit de renforcer collectivement notre capacité d'intégration et notre attractivité pour rivaliser avec les territoires qui mettent en place des politiques et incitatifs ciblés afin d'attirer les meilleurs talents.

Recommandation 9 : Éviter la concurrence entre la métropole et les régions pour l'attraction de talents internationaux au Québec.

Le rôle stratégique des étudiants internationaux dans l'écosystème économique de la métropole

Montréal s'impose toujours comme l'une des grandes destinations du savoir nord-américaines. Chaque année, des dizaines de milliers d'étudiants internationaux choisissent d'y poursuivre leurs études, attirés par la qualité de l'enseignement supérieur, la richesse de l'environnement scientifique et culturel, ainsi que par une qualité de vie enviable.

Dans un contexte de déclin démographique, où le nombre d'étudiants québécois diminue, les étudiants internationaux constituent désormais un bassin stratégique dans les établissements d'enseignement supérieur de la province³³. Leur présence est d'autant plus cruciale que la majorité des étudiants de troisième cycle, indispensables au développement de la recherche avancée, proviennent de l'international. Ce bassin de talents hautement qualifiés joue un rôle central dans la vitalité scientifique et la réputation des universités montréalaises à l'échelle mondiale.

Plusieurs chaires de recherche dépendent directement de leur participation : les étudiants internationaux jouent un rôle clé dans les projets scientifiques, technologiques et industriels menés dans les établissements montréalais. Par leurs travaux de recherche appliquée, ils alimentent l'innovation, soutiennent la transformation technologique des entreprises et contribuent activement à l'amélioration de la productivité dans de nombreux secteurs stratégiques de l'économie québécoise.

³³ CMM. La contribution des universités du Grand Montréal à l'économie du Québec. 2022. En ligne. <https://www.cmm.ca/fr/publications/etude-universites-2022/>

Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec de 2011 à 2025, a affirmé que le succès international qu'a connu son laboratoire, l'Institut universitaire en santé mentale Douglas, affilié à l'Université McGill, a été rendu possible grâce à la contribution des étudiants internationaux³⁴. D'autres initiatives, comme le programme de recherche axé sur l'électrification Volt-Age à l'Université Concordia, ne pourraient pas fonctionner sans étudiants internationaux. Cette situation est répandue. Selon un sondage mené par Volume10, 50 % des effectifs étudiants des chaires de recherche au Québec sont des étudiants internationaux³⁵.

Au-delà de la sphère universitaire, ces étudiants participent aussi à l'écosystème entrepreneurial de Montréal. Plusieurs sont à l'origine de start-ups locales ou s'intègrent dans des projets d'innovation ouverts, renforçant ainsi le secteur technologique. Leur capacité à évoluer dans des environnements multiculturels devient un atout concurrentiel pour les entreprises québécoises souhaitant se positionner à l'international.

Par ailleurs, les étudiants internationaux représentent une force importante pour le marché du travail et contribuent de manière significative à l'économie québécoise. En 2019-2020, les étudiants en provenance de l'extérieur du Québec ont ainsi permis d'augmenter le PIB du Québec de 427 millions de dollars et de soutenir plus de 4 000 emplois en équivalent temps plein³⁶. Pour le gouvernement du Québec, cela s'est traduit par des recettes fiscales de 52,5 millions de dollars.

Il est donc crucial de préserver la compétitivité des établissements d'enseignement supérieur montréalais sur la scène internationale. L'imposition de quotas restreignant le nombre de nouveaux étudiants internationaux, en particulier aux cycles supérieurs, risquerait de compromettre l'économie et l'écosystème d'innovation de la métropole. Cette mesure pourrait également priver la région d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, sachant que les immigrants permanents ayant étudié au Québec présentent des taux d'intégration élevés et s'illustrent dans divers secteurs stratégiques.

Recommandation 10 : Protéger le positionnement international de Montréal comme métropole du savoir :

- ***Éviter l'imposition de quotas qui viendraient restreindre de façon arbitraire l'admission d'étudiants internationaux, en particulier aux cycles supérieurs, et qui pourraient compromettre la vitalité intellectuelle, scientifique et économique de la métropole.***

Conclusion

Le vieillissement démographique du Québec entraîne un besoin urgent de renouvellement du bassin de main-d'œuvre, alors que plus d'un million de départs à la retraite sont attendus d'ici 2033. Ce défi, bien documenté, crée un besoin structurel auquel l'immigration peut et doit répondre.

Historiquement, le débat sur les seuils d'immigration permanente s'est articulé autour d'une fourchette de 40 000 à 70 000 admissions annuelles. Dans ce contexte, la Chambre recommande au gouvernement d'adopter le scénario le plus ambitieux proposé, soit 45 000 admissions par année. Il s'agit là d'un seuil minimal à atteindre qui devrait être bonifié selon l'évolution des besoins.

Cependant, le véritable enjeu dépasse la question des seuils. Il est impératif d'assurer la prévisibilité et de restaurer la stabilité du système d'immigration afin que les employeurs comme les immigrants puissent s'y projeter avec confiance. Il faut aussi mieux comprendre et accroître notre capacité d'accueil, notamment en augmentant l'offre de logements ainsi que les services de francisation et d'intégration, pour répondre efficacement à la demande.

³⁴ Rémi Quirion. *Les étudiants étrangers en enseignement supérieur sont une mine d'or gris pour le Québec*. Le Devoir. 2024. En ligne. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/823622/idees-etudiants-etrangers-enseignement-superieur-sont-mine-or-gris-quebec>.

³⁵ Volume10. *Savoirs sans frontières : Regards sur l'impact de la communauté étudiante internationale universitaire au Québec*. 2025.

³⁶ *Idem*.

Alors que le nombre de résidents temporaires devrait diminuer au cours des prochaines années, le gouvernement devra miser sur la transition vers la résidence permanente des personnes déjà établies et actives sur le marché du travail. Cette approche permettrait de renforcer rapidement et durablement notre bassin de main-d'œuvre.

Enfin, dans un contexte où la concurrence pour les talents se joue à l'échelle mondiale, il est essentiel de maintenir la compétitivité internationale de Montréal et des régions grâce à des politiques d'immigration cohérentes et alignées sur les besoins économiques.